LES DÉCHÈTERIES SE MODERNISENT !

Inscrivez-vous de préférence en ligne sur www.smnd.fr

Nouveau : Accès aux déchèteries par lecture des plaques d'immatriculation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis le début d'année 2019, le contrôle d'accès des déchèteries est progressivement informatisé et automatisé. Composé d'une barrière automatique et d'une borne de lecture, le dispositif permet de limiter l'accès aux personnes préalablement inscrites. En plus d'assurer un accès plus fluide aux usagers de la collectivité, il permet d'éviter un usage abusif des déchèteries, par les résidents de communes ne contribuant pas au financement du service, ou par les professionnels.

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné, le SICTOM de la région de Morestel et le SICTOM du Guiers ont construit conjointement ce projet, afin d'uniformiser l'accès et le fonctionnement des déchèteries à l'échelle du Nord Isère et de mutualiser les coûts de mise en place. Les habitants et professionnels des trois territoires pourront ainsi accéder, à terme, aux 31 déchèteries de ce groupement, en ne faisant qu'une seule inscription.

La période de travaux va se poursuivre jusqu'en 2020, date à laquelle l'ensemble des sites seront équipés.

Chaque compte usagers dispose de 36 droits d'accès par an (du 1er janvier au 31 décembre). À chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédits sera décompté en fonction du type de véhicule. La nature du véhicule est déterminée à l'aide des champs J1 et F2 présents sur chaque carte grise.

En cas de dépassement des 36 droits d'accès, un tarif en fonction du véhicule sera appliqué (voir au recto).

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR CE NOUVEAU DISPOSITIF ?
Rendez-vous sur le site internet www.smnd.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Nombre de droits d'accès par compte/an **36**

Droits d'accès consommés à chaque passage		Tarifs par passage si dépassement des droits d'accès
véhicule particulier *(VP : champs J1 de votre carte grise)*		
	-1	**13€**
véhicule utilitaire *(CTTE : champs J1 de votre carte grise)*		
⩽ 2 tonnes**	**-2**	**26€**
> 2 et ⩽ 2,75 tonnes**	**-6**	**78€**
> 2,75 et ⩽ 3,5 tonnes**	**-9**	**117€**

** *PTAC - Champs F2 de votre carte grise*

EXEMPLE

Je n'ai inscrit qu'un véhicule pour mon foyer :
Mon véhicule est en catégorie VP, et je suis allé 16 fois en déchèterie depuis le début d'année. J'ai donc utilisé 16 droits sur 36 et il m'en reste 20 jusqu'au 31/12.

Si je rajoute un 2ème véhicule à mon compte qui est un CTTE de 2.5t :
Je vais en déchèterie avec ce véhicule, je suis décompté de 6 droits sur les 20 restants. Il me reste donc 14 droits d'accès. Quand j'ai consommé mes 36 droits, je serai facturé 13€ x le nombre de droits d'accès consommés supplémentaires (ex : 13€-2=26€, 13*-3=39€,...).*

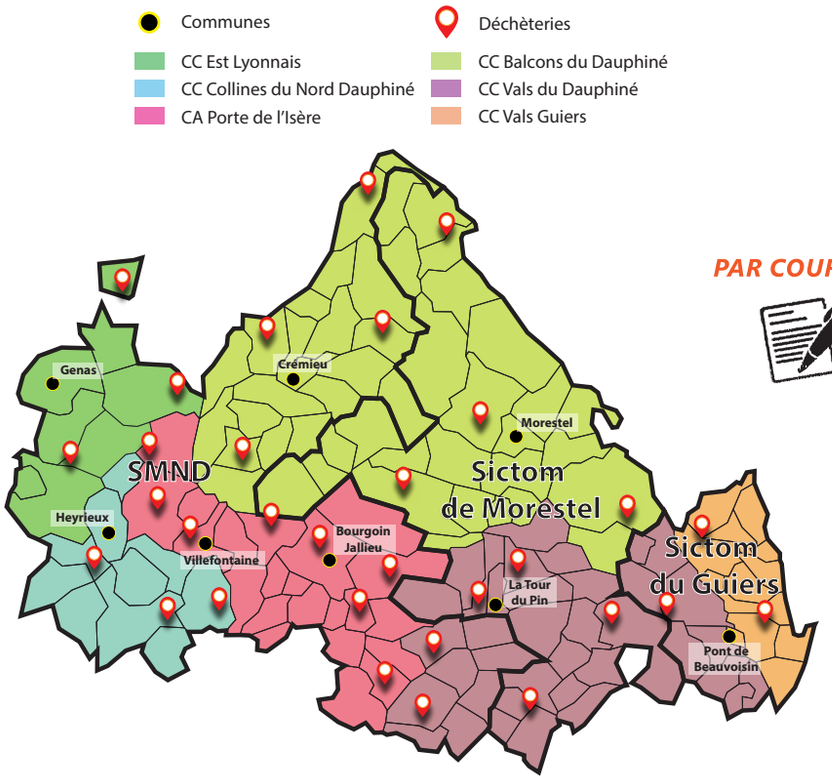

COMMENT S'INSCRIRE ?

Deux possibilités pour vous inscrire :
Des pièces justificatives sont à fournir. Liste disponible sur le formulaire ou le site internet.

PAR INTERNET

Obligatoire pour les professionnels, et fortement recommandé pour les particuliers.

Lien disponible sur le site internet de votre collectivité.
La validation de vos véhicules se fera sous 72h ouvrées.

Pensez à scanner en amont justificatif de domicile et cartes grises

PAR COURRIER

Formulaire d'inscription disponible en déchèterie pour les particuliers ne disposant pas d'un accès internet.

À retourner par courrier postal au SMND à Heyrieux.

Attention temps de validation du dossier plus long que l'inscription par internet.

L'inscription sur la plateforme en ligne est indispensable, et remplace les anciens macarons.

Un seul compte par foyer ou entreprise.

SMND
SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ
NOTRE SERVICE POUR VOS DÉCHETS c'est tout naturel !

1180, Chemin de Rajat BP 25
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 03 30
contact-decheteries@smnd.fr

www.smnd.fr

Sictom DE LA REGION DE MORESTEL

PRÉVENTION - COLLECTE - VALORISATION
Sictom du Guiers